

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 23 Septembre 2022.

### Délibération tarif préférentiel garderie périscolaire

Il est proposé d'adopter un tarif préférentiel pour le périscolaire du soir pour les enfants présentant une intolérance alimentaire sur justificatif médical, correspondant à l'absence de goûter. Le tarif proposé est de 3.10 euros au lieu de 3.70 euros, tarif normal. Valérie GUIRAL explique que cette délibération est nécessaire afin de valider les titres auprès de la trésorerie.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### Décision modificative n°2 Budget principal

Marie-Charlotte CHAMFRAY explique que, récemment, une borne à incendie a été changée à Chinay. Un devis avait été signé en début d'année mais la facture finale est plus élevée car le chantier a pris plus de temps que prévu. Une demi-journée supplémentaire a été nécessaire. Le budget investissement 2022 estimé à cet effet ne prévoyait pas de marge, la nouvelle facture dépasse donc le budget estimé de 50€. Il est donc décidé d'imputer 50€ supplémentaire sur le matériel incendie, somme prise sur le budget bâtiments communaux.

Délibération adoptée à l'unanimité

### Convention de travaux avec le Département sur la RD24 E

Le Département nous autorise à occuper la RD24 E et à intervenir ponctuellement sur la voirie le temps des travaux. Les travaux comprennent la création de trottoirs, la suppression du ralentisseur pavé et la reprise du caniveau montée du lotissement des brosses.

L'entreprise EIFFAGE est retenue pour un montant d'environ 23 500 euros HT avec une subvention de 11 800 euros du département dans le cadre d'un dossier amendes de police.

Début des travaux, 2ème quinzaine de novembre.

Cette convention de travaux est approuvée à l'unanimité.

### Sobriété énergétique

Cédric BLANC explique qu'une étude est en cours de réalisation avec le SYDER afin de diminuer le coût de l'éclairage public avec les prochaines hausses d'électricité annoncées. L'idée est d'augmenter les plages d'extinctions nocturnes de 22 heures à 6 heures du matin par délibération, et de réduire également les éclairages au sol autour de la salle polyvalente.

Proposition adoptée à l'unanimité

### Validation du règlement de l'aire de stockage

Florent CHIRAT énonce les différents articles de la proposition de règlement de la future aire de stockage des végétaux.

Remarques soulevées : Rajouter le volume estimatif sur la fiche de renseignements et préciser que cette aire est ouverte aux habitants de la commune uniquement dans un 1er temps.

### Compte-rendu du Conseil Municipal

23 Septembre 2022  
Début à 20h00

Présents (14/15) : Florent CHIRAT, Cédric BLANC, Cyrille GOUTTE, Marie-Charlotte CHAMFRAY, Valérie GUIRAL, Solange PEYLABOUD, Alain FARJOT, Freddy GOUTTE, Romain VERNY, Gaëlle GUINET, Baptiste DELORME, Aurélie BOUVY, Bertrand GIROUD, Thierry VANEL

Absente excusée : Sylvie CARRET

Secrétaire de séance : Baptiste DELORME

### Pour recevoir la version mail :

[cominfo@saintjulienurbibost.fr](mailto:cominfo@saintjulienurbibost.fr)

### Site internet du village

[www.saintjulienurbibost.fr](http://www.saintjulienurbibost.fr)

### Page Facebook



[facebook.com/saintjulienurbibost](https://facebook.com/saintjulienurbibost)



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

La version finale proposée et adoptée est donc la suivante :

### **Règlement utilisation aire de stockage de végétaux**

- Lieu : ancien marché aux fruits / le crêt de guerre
- Accès pour les habitants de la commune de Saint Julien sur Bibost
- Horaires : perception et restitution de la clé aux horaires d'ouverture de la mairie :
  - Mardi de 9 h 00 à 12 h 00
  - Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00
  - Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 (Sauf fermetures exceptionnelles annoncées à l'avance)
- Fiche à remplir avec le contenu et le volume estimé des déchets déposés.
- Déchets acceptés : uniquement déchets végétaux ligneux (bois de taille, branchages) de diamètre inférieur à 15 cm.
- Sont exclus : déchets de tonte, feuilles en particulier lauriers, cyprès, Thuyas mais aussi plastiques et métaux.
- Pour ce type de déchets, se rapprocher de la déchèterie de la Brévenne.
- Agriculteurs et professionnels : possibilité de percevoir les clés auprès des agents en dehors des horaires ci-dessus, en prévenant à l'avance.
- Ces végétaux sont destinés au broyage, le broyat pourra ensuite être remis à disposition des particuliers et agriculteurs qui le souhaitent selon des conditions qui restent à définir.
- Ce broyage sera assuré par un prestataire, dès que les volumes seront estimés suffisants.
- La décharge des Fouillouses reste accessible aux mêmes conditions qu'auparavant (horaires, clés en mairie), uniquement pour les déblais de terre (petits volumes) et gravats (pierres, moellons), hors placo plâtre.

### **Ouverture prévue le mardi 6 décembre 2022**

#### **Présentation du PCAET**

Le PCAET (Plan climat / air / énergie du territoire), porté par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL), est présenté à l'ensemble des élus. Le SOL, composé de 41 communes de l'ouest Lyonnais, affirme des ambitions à moyens et longs termes à travers les objectifs de ce plan (2026 / 2030 et 2050). Quelques objectifs chiffrés sont détaillés, ainsi que des fiches actions. A chacun désormais (collectivités, privés) de mettre en place des mesures appropriées.

Le détail de ce plan est disponible sur le site internet du SOL. Cédric BLANC souligne l'importance du cadastre solaire : plateforme gratuite permettant à chacun d'étudier le potentiel photovoltaïque de ses bâtiments. Accessible sur [ouest-lyonnais.cadastre-solaire.fr](http://ouest-lyonnais.cadastre-solaire.fr)

#### **Modification des statuts de la CCPA portant sur la compétence « participation à une convention France Services »**

La convention France Services, financée en partie par l'Etat et la CCPA, permet de soutenir les personnes en situation précaire dans leurs démarches administratives. 2 Salariés et un conseiller numérique tiennent des permanences à l'accueil de la CCPA depuis cet été.

Cette prise de compétences nécessite désormais l'accord des 17 communes.

Avis favorable pour la commune de Saint Julien sur Bibost

#### **Commission bâtiments**

Cédric BLANC précise que la priorité du moment concerne la sobriété énergétique. De nombreux travaux au niveau des bâtiments publics avaient été réalisés lors du mandat précédent (chauffage, isolation, renouvellement des huisseries, climatisation classe maternelle, maison des associations...).

La problématique principale va concerner la salle polyvalente, en effet, nous souscrivons à un abonnement de forte puissance pour ce bâtiment (supérieur à 36 kVA), qui ne sera pas soumis au bouclier tarifaire et qui devrait donc subir de fortes augmentations en 2023. Pour les autres bâtiments, l'état propose le maintien de tarifs réglementés pour les communes de notre taille. Cédric BLANC souligne le fait qu'il va falloir sensibiliser les utilisateurs. Une réunion avec les associations est prévue prochainement pour les informer.

Le devis pour changer les rideaux électriques défectueux de la salle polyvalente est validé. Intervention prévue prochainement.

Concernant les panneaux solaires de la salle polyvalente, le SYDER a procédé à l'installation électrique nécessaire au raccordement, l'installation des panneaux est prévue durant l'hiver.

Le 29 octobre se tenait l'inauguration de l'agrandissement du local buvette du boulodrome, l'occasion pour la commune de remercier l'ensemble des bénévoles ayant réalisé les travaux.

#### **Commission finance**

Marie-Charlotte CHAMFRAY informe qu'une réunion de la commission se tiendra d'ici la fin d'année pour faire le bilan du budget 2022.

La DGFIP (direction générale des finances) nous propose une dotation exceptionnelle pour 2023 afin de compenser les prochaines augmentations de charges (versement prévu en octobre 2023). Le montant sera calculé automatiquement en proportion de nos différents postes de charges.

## Commission voirie

Cyrille GOUTTE nous informe du passage du broyeur et d'une herse sur le terrain de foot afin d'assurer l'entretien qui n'est plus réalisé par le club (qui pratique désormais à Montrottier).

Se pose la question de l'avenir de ce terrain au-delà de juin 2023 (où le club envisage de fêter les 50 ans).

Les habitants de la commune qui ont des idées ou des suggestions sont amenés à se rapprocher de la mairie pour en faire part.

Passage du broyeur (entreprise VERNAY) prévu le 10 novembre pour l'entretien des chemins communaux et des abords du village).

Le sel de déneigement a été commandé. Les barrières de neige vont être installées fin novembre et les guirlandes de Noël le 3 décembre, en collaboration avec la commune de Bibost.

Florent CHIRAT propose la création de 2 places de parking de covoiturage sur le parking de la salle polyvalente. Travaux pris en charge par la communauté de communes dans le cadre du plan mobilité. Proposition approuvée par le conseil.

Une réunion de commission voirie CCPA s'est tenue pour présenter le budget 2023 et la proposition de modification de classement des voies. A notre demande, le chemin des Fouillouses repassera en gestion communale (avec l'arrêt progressif prévu de la décharge). En compensation, le chemin de Tyr et une partie du chemin du moulin (entre la RD 24 et la RD 33) passeront en gestion communautaire. Ces changements se feront à distances équivalentes à partir de début janvier.

## Commission scolaire

Valérie GUIRAL a assisté au Conseil d'école le jeudi 20 octobre avec Aurélie BOUVY et Sylvie CARRET. L'école compte 67 Enfants. A la demande de l'équipe enseignante, quelques petits travaux ont été réalisés par Christophe pendant les vacances scolaires.

Les élus ont insisté sur la maîtrise énergétique nécessaire cet hiver dans les bâtiments scolaires, ainsi qu'à la micro- crèche.

Des dysfonctionnements informatiques avaient été repérés : Rémi MARION de la CCPA est intervenu le 28 octobre afin de réfléchir à des solutions. Une intervention de notre prestataire d'infogérance sera programmée.

Valérie GUIRAL et Florent CHIRAT doivent également assister à une réunion le 14 novembre à Bessenay pour faire le bilan du centre de loisirs sur la 1ère année de fonctionnement avec la nouvelle organisation.

## Commission CCAS

Solange PEYLABOUD indique que 60 personnes sont inscrites au repas des aînés du 13 novembre. Le Repas est assuré par les Délices d'Alex et l'animation par Noël Gardier comme ces dernières années. Des colis seront préparés et distribués d'ici la fin de l'année pour les personnes n'ayant pu se déplacer pour le repas.

## Commission communication

Gaëlle GUINET fait part du souhait de la commission de changer la mise en page du bulletin municipal. 2 Prestataires ont été sollicités à titre comparatif. La société IML est finalement retenue, tous les documents et articles doivent être rendus le 19 décembre au plus tard pour une édition du bulletin 2ème quinzaine de janvier.

Gaëlle GUINET présente les statistiques de l'application Panneau Pocket (fréquence de parutions / nombre d'abonnés / nombre de vues). Cet outil est fréquemment consulté par les St Juliennois et permet de diffuser plusieurs types d'informations en temps réel.

Le coût est de 180€ par an sous condition de s'être engagé pour 3 ans, la commission est satisfaite des premiers retours.

## Commission cadre de vie

Baptiste DELORME évoque les décorations de Noël. Il est prévu cette année des créations réalisées par la commission et les enfants du périscolaire. Le sapin de la place du village sera prélevé dans le bois communal.

Baptiste DELORME prévoit également une réunion de commission début décembre pour envisager les différentes orientations du fleurissement de l'année prochaine suite au passage du jury cet été.

## Commission associations

Bertrand GIROUD précise qu'une réunion est prévue le 19 novembre avec tous les présidents des associations pour discuter du calendrier des manifestations et de l'utilisation des salles.

Une réunion bilan de la vogue s'est déroulée avec les représentants des jeunes et du comité. La commune remercie les p'tits gônes, les associations (APE, amicale boules) et notre commerce de la Tonnelle pour leur investissement sur cette manifestation. Les personnes présentes ont apprécié ces animations. Plusieurs pistes sont évoquées pour tenter de concerner davantage de Saint Juliennois (forains, animations du dimanche matin) à l'avenir.

A suivre.

## Commission marché

Bonne fréquentation pour le marché du 30 Octobre, le dernier marché de l'année est prévu le 27 novembre (pas de marché au moment des fêtes de fin d'année).

La commission et les représentants des forains doivent se réunir après cela pour évoquer la suite.

Remerciements aux bénévoles de la bibliothèque qui est ouverte pour le marché, créant ainsi une animation supplémentaire appréciée des enfants et des grands.

## Bibliothèque

Aurélie BOUVY revient sur la projection du 18 octobre qui a réuni 70 personnes à la salle polyvalente, réel succès avec une intervenante qui a parlé de la réalisation de ce film d'animation et répondu à beaucoup de questions du public.

La peinture de la façade de la bibliothèque, assurée par Christophe, notre agent technique a été remise au goût du jour, ainsi que l'enseigne signalétique.

Une soirée en janvier est en préparation, sur un thème autour du vin.

### Aménagement centre bourg

L'organisation d'une balade urbaine le samedi 22 octobre en présence d'habitants du village et du bureau d'études a permis de recueillir des idées et des avis sur le projet d'aménagement du village. La prochaine réunion publique consacrée à ce projet est décalée au vendredi 16 Décembre à 18H30 à la salle polyvalente. L'ensemble des habitants sont invités à venir donner leur avis à cette occasion. Des relevés topographiques réalisés la semaine dernière, permettront au bureau d'études de présenter des premières esquisses.

### Questions diverses

- Date à retenir : Dimanche 8 janvier, vœux du maire à la salle polyvalente.
- Rallye de Charbonnières le 21 avril 2023 : la spéciale emprunte le même tracé que l'année dernière.

Prochain conseil municipal :

- Lundi 12 décembre 2022 à 20H

Séance levée à 22H15

### Petit marché de Saint Julien



### ANIMATION "ROULER EN CONFIANCE DANS LA CIRCULATION"

Une animation vélo « Rouler en confiance dans la circulation » est organisée le samedi 10 décembre après-midi, à 13h, dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

Plus d'informations sur le site de CCPA, au lien suivant :

<https://www.paysdelarbresle.fr/actualites/mobilites/animation-rouler-en-confiance-dans-la-circulation/>

**Classes en 4**

Afin d'organiser les manifestations durant l'année 2023, toutes les personnes des classes en 4 sont les bienvenues à la **réunion des classes en 4 le dimanche 27 novembre à 10h à la salle des associations.**

**APE****Les rendez-vous de l'APE en décembre :**

- **Dimanche 11 décembre de 10h à 13h sous le préau de la salle des associations**, venez récupérer votre sapin et / ou vos huîtres et partager un moment de convivialité à la buvette de l'APE !

Vous n'avez pas encore passé votre commande ? contactez nous à l'adresse [apestjb@gmail.com](mailto:apestjb@gmail.com)

- **Samedi 17 décembre à partir de 15h30 à la salle des fêtes** : les vacances vont commencer en beauté avec la boum de Noël !

Musique, concours de décoration de sapin de Noël, tartiflette et vin chaud : de quoi passer un bon moment pour les enfants comme pour leurs parents !

Ouvert à tous, entrée 2 € par enfant. Plus d'info : [apestjb@gmail.com](mailto:apestjb@gmail.com)

**SAINTE BARBE DES SAPEURS POMPIERS DE BESSEY**

Samedi 26 novembre 2022 Salle des fêtes du Prado à Bessenay  
17h30 : Défilé des Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers  
18h00 : Remise des diplômes, galons et médailles.  
Allocution des autorités  
19h00 : Verre de l'amitié

**TELETHON à SAINT JULIEN**

Le comité inter-sociétés vous propose la soirée Téléthon le vendredi 02 Décembre à partir de 19h à la salle des fêtes.

Des jeux seront proposés à vos enfants et une buvette sera à disposition des plus grands. Puis, afin de terminer la soirée ensemble, un repas vous sera proposé. Il sera composé d'un pot au feu, d'un fromage et d'un dessert.

L'intégralité des bénéfices sera bien entendu reversée au Téléthon. Réservez d'ores et déjà votre soirée du vendredi 02 Décembre, et venez nous rejoindre pour la bonne cause, l'important étant de participer.

**SAINT JULIEN DE FRANCE : RASSEMBLEMENT 2023**

Les personnes désirant participer au rassemblement des ST Julien de France 2023 qui aura lieu le Week-end de Pentecôte, les 27, 28 et 29/5 à Saint Julien en Beauchêne (05) sont priées de se faire connaître avant le 08 Janvier 2023 auprès de Gilles DESAINTEJEAN :

Port : 06 75 16 35 71

Mail : [gilles.desaintjean@wanadoo.fr](mailto:gilles.desaintjean@wanadoo.fr)

Les inscriptions sont ouvertes à tous les habitants de Saint Julien, et ne seront définitives qu'après validation par les organisateurs du rassemblement. (Suivant place et nombre de candidats).

Si vous désirez des précisions, n'hésitez pas à vous renseigner (n° et mail ci-dessus).

**Novembre 2022****Samedi 26****Dimanche 11****Décembre 2022****Vendredi 2**

Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers de Bessenay

Petit Marché de Saint Julien

Téléthon à Saint Julien